

efficace aux sollicitudes du passé et une ample moisson de souvenirs pour les études du retour ; quelques-uns, plus préoccupés du voyage suprême, consacrent leurs dernières années à méditer le vrai et à faire le bien, pour se recueillir dans la foi et s'épanouir dans la charité. Plusieurs mêlent à ces hautes aspirations des travaux qui peuvent servir à la fois le présent et l'avenir.

Quant à Ravez, son choix était tout fait. Sans doute il aimait cette heureuse alliance du barreau et des lettres qui rappelle les loisirs de Cicéron et les vacances de Daguesseau ; il avait l'esprit orné, les goûts littéraires, et l'à-propos de ses citations donnait à sa conversation un charme qui intéressa plus d'une fois Louis XVIII : mais le barreau était resté le culte de sa vie, les grandeurs politiques n'en avaient formé que le brillant épisode. La toge de premier président n'avait fait que changer les fonctions de Ravez dans le temple de la Justice. En quittant ces insignes, il retrouvait cette robe d'avocat qui les lui avait mérités ; il s'en revêtit avec un noble orgueil et une infatigable activité.

Toutefois, il jugea que la vie militante était finie pour lui. Cette voix qui avait dirigé les élus de la France, resta comme ensevelie dans ses grands souvenirs. Il ne se fit plus entendre au sein du prétoire, mais il exerça dans le silence de la retraite cette juridiction volontaire que la science prépare, que la confiance consacre et que la reconnaissance perpétue. Il y trouva la vie sereine du magistrat et la vie animée du barreau. Il devint l'arbitre des parties, le conseil des avocats, l'oracle de la cité : toutes les graves questions de la contrée lui furent soumises. Assis au fauteuil de son patriarcal foyer, il semblait présider encore la Cour de Bordeaux, et on a pu dire avec vérité qu'il rendit plus d'arrêts dans son cabinet que sur son siège de magistrat. On sentait en lisant ses